

maintient une filmothèque d'avant-premières réunissant environ 3,900 copies de l'Office et d'autres sources et 520 films-fixes à l'usage des ministères et d'autres organismes officiels. L'Office national du film fait office de photographe officiel de l'État; il enregistre les événements qui présentent un intérêt historique et les conserve, tel le *Voyage royal*, premier long métrage en couleurs de l'Office, lequel a été distribué aux cinémas du monde entier.

L'Office national du film exerce son activité par l'intermédiaire de quatre services: production, services techniques, distribution et administration; le titre de chacun indique la nature de ses fonctions. La production courante s'établit à environ 200 films par année et à environ le même nombre de films-fixes, y compris les versions en langues étrangères. L'activité et les recherches des services techniques contribuent à maintenir les films à un niveau élevé de perfection technique; ces services ont inventé récemment une double piste sonore grâce à laquelle un même film peut être présenté en deux langues différentes.

Au Canada, des films non commerciaux de 16 et de 35 mm sont distribués, les premiers par l'entremise des bureaux régionaux dans chaque province, à des groupes intéressés, y compris environ 7,900 organismes bénévoles, et les autres, livrés aux cinémas, moyennant contrat, par l'entremise des distributeurs commerciaux.

La distribution des films non commerciaux se pratique grâce à 330 cinémathèques et 340 conseils du film. Des organismes provinciaux d'enseignement et autres encouragent l'usage et la distribution de films pour fins d'enseignement et d'information. Ce travail est organisé, encouragé et coordonné par l'Office du film grâce à un personnel de 62 employés itinérants dont les efforts réunis ont réussi à présenter à un auditoire de plus de onze millions de personnes des films de l'Office du film, au moyen de 149,922 représentations. Le service de distribution fournit des films aux missions diplomatiques et commerciales dans 45 pays, en plus des bureaux de l'Office à Londres, New-York et Chicago.

La distribution des ciné-reportages et des émissions de télévision prend un essor rapide, ces dernières comprenant habituellement 2,500 locations environ par année. L'Office collabore avec le Bureau du tourisme du Canada et distribue des films aux États-Unis par 66 voies différentes.

Section 2.—Répertoire des sources de renseignements officiels (fédérales et provinciales)

Pour tirer plein profit du répertoire des sources de renseignements officiels, le lecteur doit connaître les grands points qui distinguent les ministères fédéraux et provinciaux et leurs champs d'activité.

Certains domaines, comme le commerce, les douanes et l'accise, la monnaie et les banques, la navigation, les transports, la radio, le recensement de la population, la défense nationale, etc., sont, de par la constitution, des questions de la compétence fédérale, et c'est aux ministères à Ottawa qu'il faut s'adresser pour se renseigner sur ces questions. Si d'autres domaines comme l'administration des terres et des res-